

Compte AssoConnect de la coopérative Questions fréquentes/ réponses rapides

>> DIRECTRICES, DIRECTEURS, MANDATAIRES DES COOPERATIVES SCOLAIRES, ENSEIGNANTS
MEMBRES DU CONSEIL DE COOPERATIVE DE L'ECOLE.

Chère collègue, cher collègue,

Nous réalisons en ce moment, avec vous, une grande mutation en matière de gestion des fonds des coopératives. Une opération dont vous mesurez l'ampleur et la complexité pour l'OCCE06.

L'adoption de la « solution AssoConnect » par l'OCCE06 pour les raisons longuement exposées, justifie de s'approprier les procédures.

Vous êtes nombreux à nous solliciter : mails et appels téléphonique pour diverses raisons, parfois très simples. En voici quelques unes, en commençant par celle qui vous préoccupe légitimement. Prenez le temps de lire attentivement.

QUESTIONS FREQUENTES.....REPONSES RAPIDES

QUAND LE SOLDE BANQUE POSTALE SERA-T-IL REVERSE SUR LE NOUVEAU COMPTE ASSOCONNECT/SWAN DE LA COOPERATIVE ?

L'OCCE prend en charge les démarches. C'est en cours pour les coopératives dont le mandataire a suivi toutes les procédures de validation et d'authentification. Leur compte est **actif**

Si vous êtes allé au bout vous avez reçu ou recevrez de l'OCCE un formulaire à retourner pour déclencher la démarche de transfert.

POUR CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE ACHEVE LEUR PROCEDURE DE VALIDATION ? D'AUTHENTIFICATION AssoConnect

Evidemment il faut commencer par là.. N'avez-vous pas négligé un courrier, un message, un lien à cliquer ?

1. Votre inscription a été faite mais vous n'avez pas pris en compte et cliqué le lien que vous aviez reçu d'AssoConnect.

>> Retrouvez vite ce lien dans votre messagerie professionnelle personnelle (...@ac-nice.fr) ...et suivez les instructions.

Notez : Dès que vous aurez suivi les instructions d'AssoConnect, vous pourrez déjà lancer des collectes avec la plateforme de paiement en ligne.

2. Vous avez bien accès à la plateforme de collecte mais pas au compte banque PRO Swan.
Vous n'avez pas cliqué le deuxième et dernier lien (que vous avez reçu de SWAN), ou vous n'êtes pas allé au bout de l'authentification via votre smartphone (photographie du visage, de la pièce d'identité...) votre compte bancaire PRO n'est donc pas encore opérationnel.
Pour effectuer cette démarche, munissez-vous de votre pièce d'identité (CNI ou passeport valide) puis :
Rendez-vous sur la plateforme AssoConnect > votre compte> Compte Pro > Transactions > se connecter au Web Banking (ne tenez pas compte du message : votre session a expiré)

Attention toujours aller au bout des procédures de validation

SI POUR LA COOP. DE VOTRE ECOLE AUCUNE DEMARCHE N'A ETE FAITE POUR ENTRER DANS LE DISPOSITIF ASSOCONNECT. OUPS ! Tout vous aurait donc échappé ?

Si après le coop Info N°51 de juin et infos qui ont suivi, nous n'avons pas d'inscription sur le formulaire de l'OCCE malgré rappels, vous n'aviez pas suivi les instructions ou pu renseigner le questionnaire pour inscrire votre école avant la rentrée : **[c'est ICI!](#)** et C'EST TRES URGENT (formulaire). Votre coopérative pourrait être prochainement « empêchée » dans son fonctionnement.

L'OCCE A-T-IL DEFINITIVEMENT CHANGE DE PRESTATAIRE BANCAIRE POUR LES COOPERATIVES :

La réponse est OUI. Les comptes ouverts auprès de la BANQUE POSTALE seront fermés. Le Conseil d'administration a opté pour la solution AssoConnect après analyse de la situation, les raisons vous ont été exposées.

QUE DOIT FAIRE LE MANDATAIRE POUR DECLENCHER LE REVERSEMENT SUR LE COMPTE PRO du SOLDE BANQUE POSTALE ?

Vous avez reçu ou recevrez un lien (formulaire bref) de l'OCCE dans lequel vous nous assurez que :

- tous les chèques émis ont été débités
- tous les chèques déposés l'an dernier (jusqu'en juillet) ont été encaissés. Vous n'avez plus dû déposer de chèque depuis juillet.
- plus aucune opération n'a été faite depuis la rentrée. Vous ne pouvez plus utiliser ce compte pour quelque raison que ce soit.

Répondez impérativement à ce formulaire sinon... vous attendrez en vain le solde..

LA COOP VEUT AJOUTER UN DEUXIEME MANDATAIRE ?

Nous procéderons à cela dans un deuxième temps.

COMMENT COMMANDER LA CARTE BANCAIRE DE LA COOPERATIVE ?

Vous avez authentifié votre Compte bancaire SWAN.

Allez sur votre compte AssoConnect >> rubrique COMPTE PRO >> CARTE

Attention, indiquez bien **l'adresse de l'école** pour la réception de la carte (l'OCCE renvoie actuellement aux mandataires quelques cartes arrivées au siège départemental)

COMMENT RETROUVER LE CODE PIN DE LA CARTE BANCAIRE ?

Démarche : AssoConnect > Compte PRO > Carte > Identification > onglet carte physique > afficher N° de la carte > : voir instructions pour récupérer votre code PIN.

Attention, dès lors vous êtes responsable de l'utilisation de la carte bancaire de la coopérative.

COMMENT RAPATRIER LES FONDS D'UNE COLLECTE VERS LE NOUVEAU COMPTE BANCAIRE PRO DE LA COOPERATIVE ?

Vous pouvez virer l'argent de la collecte vers le compte bancaire Pro de la coop :

Paiements > Compte en ligne. Cliquez alors sur le bouton « **virement vers ma banque** » (cela peut prendre quelques jours)

QUELLE ADRESSE MAIL PERSONNELLE DU MANDATAIRE POUR VALIDER ET UTILISER MON COMPTE ASSOCONNECT ?

Exclusivement l'adresse personnelle professionnelle (nom)[@ac-nice.fr](mailto:ac-nice.fr). Ne le changez surtout pas ! C'est cette adresse que vous avez dû écrire lors de l'inscription (formulaire)

MON COMPTE ASSOCONNECT POURRA T IL CONTINUER A FONCTIONNER SI L’AFFILIATION à L’OCCE N’A PAS ETE RENOUELEE POUR 2024-2025 ?

Et non, tous les services bancaires des coops s(et le contrat d’assurance des activités ont réservés aux coopératives affiliées à l’OCCE06

A faire très rapidement

Pour renouveler l’affiliation 24-25 >> dans l’espace réservé site occe06.com **ICI**

QUE FAIRE SI DES PARENTS ONT FAIT UN CHEQUE POUR LA COOPERATIVE ?

OUPS ! Vous n’aviez pas bien lu recommandations et consignes

Leur restituer le chèque. Ne plus déposer aucun chèque ni sur le compte Banque Postale (va être fermé) ni sur le compte PRO AssoConnect.

Invitez les parents à apporter leur contribution via la plate forme AssoConnect) par CARTE BANCAIRE

Ils peuvent aussi vous confier la somme en espèces (à éviter). La coop peut continuer à gérer une Caisse (enregistrer dans la comptabilité les opérations comme vous le faites pour les opérations de banque).

LE MANDATAIRE PEUT IL VERSER DES ESPECES SUR LE COMPTE PRO ASSOCONNECT DE LA COOPERATIVE ?

Prévu avec le réseau des agences Western Union, Nous reviendrons vers vous dans la semaine qui vient pour la gestion des espèces qui justifie quelques aménagements et consignes. Un renforcement de la réglementation (lutte contre le blanchiment) a conduit les banques – dont Western Union prestataire d’AssoConnect- à redéfinir les conditions de dépôt d’espèces. D’éventuelles solutions alternatives vous seront éventuellement communiquées durant ce mois.

EN ATTENDANT COMMENT PROCEDER AVEC LES ESPECES ?

1. Les quelques espèces reçues sont confiées ou laissées aux enseignants des coopératives de classe pour les dépenses de leur coop de classe
2. Vous conservez (à l’abri) ces espèces dans la caisse de la coopérative de l’école
3. Exceptionnellement, pour cette période transitoire, vous êtes autorisés à virer ces espèces sur le compte PRO de la coopérative à partir de votre compte perso.

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES TARIFS ASSOCONNECT (Plateforme et Banque en ligne) : Un lien d’accès était accessible dans le COOP’INFOS 51 (juin). Nous le reproduisons. **C’est ICI**

CAS D’URGENCE: BESOIN DE SA TRESORERIE ACTUELLEMENT DISPONIBLE SUR LE COMPTE BANQUE POSTALE POUR HONORER RESERVATION OU PAIEMENT URGENT d’un SEJOUR OU VOYAGE

Vous aviez encaissé des chèques familles sur le compte Banque Postale pour un séjour ou voyage. Vous devez régler d’urgence un acompte ou la totalité. Le transfert de ces fonds sur compte PRO Assoconnect est en cours mais pas encore réalisé. Par ailleurs nous ne devez plus émettre de chèque à partir du Compte Banque Postale.

>> 1. Demander délai de paiement au prestataire

>> 2. Faire mail à as06@occe.coop à l’attention du Président

Décrivez : date/projet/désignation/prestataire qui attend le paiement/son IBAN/ Montant.

Nous examinerons la possibilité de verser sur votre compte SWAN une avance en attendant que le

transfert du solde LBP soit réalisé (nous ne maîtrisons pas les délais de la Banque Postale).
Cette procédure d'urgence ne peut concerner que des engagements pris pour un séjour ou voyage autorisé et une situation qui pourrait compromettre l'inscription définitive.
Vous devrez signer un contrat d'engagement pour le remboursement de fonds avancés par l'OCCE.
Bien entendu cette procédure exceptionnelle suppose que vous ayez conduit jusqu'au bout la création du compte pro.

APPELS et COMMUNICATIONS AVEC L'OCCE 06

Le surcroît d'appels en cette période nous a conduits à recruter un personnel dédié : Nicole recueillera vos questions et s'efforcera d'apporter une réponse concertée avec votre interlocutrice habituelle, Laurence Mardegan.

Merci de votre compréhension car nombre de vos appels exposent des situations très particulières.

Coopérativement,

Robert CHERBETDJIAN

Denis OLIVIER

Président OCCE06

Vice président délégué finances

OCCE06 23 rue Canavèse 06 100 NICE 04 93 80 99 52 -

COOP INFOS N° 53 - Bulletin départemental pour les écoles et structures scolaires affiliées à l'OCCE des Alpes Maritimes

Responsable de la publication R. CHERBETDJIAN – président de l'OCCE06